

NOTICE D'ESSAI N° 2

Contrôle de la tenue des entoilages thermo-adhérents aux épreuves de lavage

1. Objet et domaine d'application

La présente notice a pour objet de fixer les conditions d'essai et les modes opératoires à suivre pour contrôler la tenue des entoilages thermo-adhérents aux épreuves de lavage.

La méthode est applicable aux articles confectionnés et aux devants entièrement montés et doublés.

2. Principe

L'essai consiste à soumettre l'article à trois cycles de lavage à 40 °C ou 60 °C. Les articles sont ensuite séchés et sont cotés visuellement.

3. Mode opératoire

Le lavage est réalisé selon les dispositions définies dans la norme NF EN 26330 (G 07-136) :

- cycle 5 A pour le lavage à 40 °C ± 3 °C ;
- cycle 3 A pour le lavage à 60 °C ± 3 °C.

Le séchage est effectué selon le mode B de la norme NF EN 26330 (G 07-136).

Le cycle de lavage séchage est répété trois fois à 24 heures minimum d'intervalle. On procède à un examen visuel après chacun des trois cycles.

4. Expression des résultats

Lors de l'examen effectué après chaque lavage, les articles sont déclarés :

- conformes s'ils ne présentent aucun défaut visuel (amorce de décollement, cloques, « peau d'orange »...);
- non conformes s'ils présentent un ou plusieurs défauts visuels.

5. Procès-verbal d'essai

Il indique :

- la référence à la présente notice ;
- les références des articles ou des pièces sur lesquelles les éprouvettes ont été prélevées ;
- le cycle de lavage utilisé ;
- les résultats obtenus ;
- les détails opératoires non prévus dans la méthode ainsi que les incidents susceptibles d'avoir eu une influence sur les résultats.